District Aveyron Football Saison 2019-2020

REGLEMENT CHALLENGE FUTSAL

Loi 3 : NOMBRE DE JOUEURS

- Joueurs :

Tout match est disputé par deux équipes composées sur le terrain chacune de **cinq joueurs au maximum**, dont l'un sera gardien de but. Pour débuter un match, chaque équipe devra présenter cinq joueurs sur le terrain dont 1 gardien de but. Le match sera arrêté si une équipe présente moins de 3 joueurs (dont un gardien) sur le terrain.

- Procédure de remplacement : Remplaçants / Remplacés

Le nombre **maximum de remplaçants autorisé est de cinq**. Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match. Un joueur qui a été remplacé peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer un autre joueur.

Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors-jeu (sans arrêt de jeu et sans demander l'autorisation à l'arbitre) mais pour lequel il convient d'observer les dispositions suivantes :

- **Le joueur quittant le terrain doit passer la ligne de touche, en traversant la zone de remplacements de son équipe (devant son banc).**
- Le joueur pénétrant sur le terrain doit également traverser sa zone de remplacement. Il ne peut le faire que quand le joueur sortant a entièrement franchi la ligne de touche. Pour cela, tous les joueurs « remplaçants » portent une chasuble qu'ils donnent au joueur remplacé lors de leur entrée sur l'aire de jeu.
- Tout remplaçant est soumis à l'autorité et aux décisions de l'arbitre, qu'il soit appelé à jouer ou non.
- La procédure de remplacement s'achève au moment où le remplaçant pénètre sur le terrain de jeu. Le remplaçant devient alors joueur, et le joueur qu'il a remplacé cesse d'être joueur. Le gardien de but peut remplacer n'importe quel joueur de champ.

Loi 4 : EQUIPEMENTS DES JOUEURS

- Sécurité :

L'équipement ou la tenue des joueurs ne doit en aucun cas présenter un danger quelconque pour lui-même ou les autres. Ceci s'applique aussi aux bijoux en tout genre.

- Equipement de base :
  - Le port des protège-tibias est obligatoire.
  - Les seules chaussures autorisées sont les espadrilles de toile ou des chaussures de sport ou de gymnastique en cuir mou, avec semelles de caoutchouc ou en matière similaire. Le port des chaussures est obligatoire.
- Gardien de but :
  - Le gardien de but est autorisé à porter des pantalons de survêtement.
  - Il doit porter une tenue le distinguant des autres joueurs et de l'arbitre. Si un joueur de champ remplace un gardien de but, il doit porter un maillot de gardien de but portant son numéro correspondant.

Loi 5 : ARBITRES

- Pour les U11, U13 et U15F/U12F : L'arbitrage est assuré en binôme : l'éducateur (arbitre principal) et un joueur (arbitre secondaire) du club désigné pour l'arbitrage. **Ils se positionnent chacun sur une ligne de touche, un de chaque côté du terrain. Déplacements sur toute la longueur. Les 2 arbitres prennent les décisions sur la totalité de l'aire de jeu**

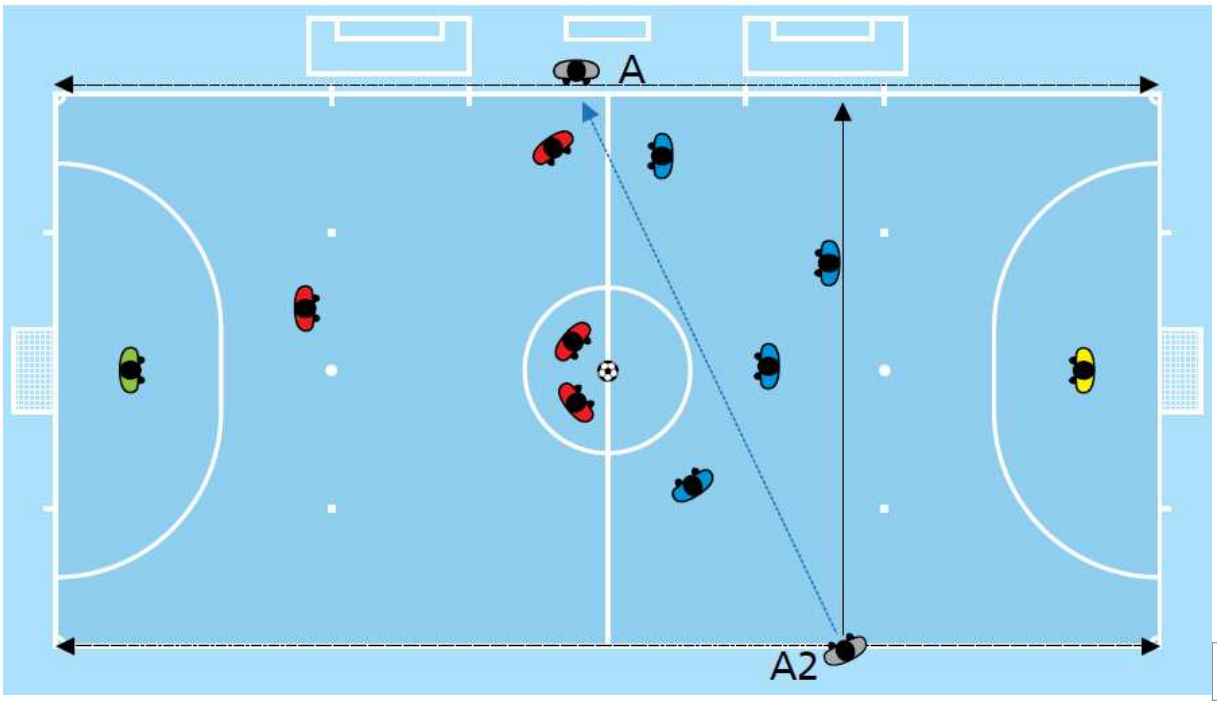

Loi 7 : DUREE DES MATCHES

A. Période de jeu U15F/U12F

Les matches se joueront sans mi-temps**.**

Chaque équipe disputera 4 rencontres de 12 minutes par plateau.

Loi 8 : COUP D'ENVOI ET REPRISE DE JEU

Sur un coup d'envoi ou une remise en jeu, l'adversaire doit se trouver à 5 mètres du ballon. Pas de but direct.

Loi 9 : BALLON EN JEU ET HORS JEU

Le ballon est hors-jeu dès que le ballon franchi entièrement la ligne de sortie.

Lorsque le ballon touche accidentellement le plafond, le jeu reprend par une rentrée de touche, à la hauteur de l'impact du ballon. La touche est en faveur de l'équipe adverse du joueur ayant touché le ballon en dernier.

Loi 10 : BUT MARQUE

Un but est marqué quand le ballon a entièrement franchi la ligne de but entre les poteaux et sous la barre transversale. Toutefois, **un but ne peut être validé si le gardien de but de l'équipe attaquante lance ou frappe intentionnellement le ballon de la main ou du bras depuis sa surface de réparation et qu'il est le dernier joueur à toucher le ballon.**

De plus, un but inscrit sur tacle ne sera pas validé.

Loi 12 : FAUTES ET COMPORTEMENTS ANTISPORTIFS

Tous les tacles, qu'ils soient offensifs ou défensifs, avec des adversaires proches ou pas, sont INTERDITS

Les fautes et comportements antisportifs doivent être sanctionnés comme suit :

- **Les Coups francs Directs**

Ils peuvent **se tirer directement**. Ballon arrêté à l'endroit où la faute a été commise et **adversaires à 5 m.**

Temps décompté : 4 secondes

Rappel des principales fautes, commises par inadvertance, par imprudence ou par excès de combativité :

- Charge un adversaire, même avec l'épaule
- Bouscule un adversaire
- Sortie en glissade avec le pied ou les genoux de la part du gardien de but.

- **Coup de pied de réparation**

Un coup de pied de réparation est infligé à l'équipe qui, dans sa propre surface de réparation et lorsque le ballon est en jeu, commet l'une des infractions pour lesquelles un coup franc direct doit être accordé.
Le gardien de but de l'équipe en défense doit rester sur la ligne de but, face à l'exécutant et entre les poteaux jusqu'à ce que le ballon ait été botté. Tous les joueurs autres que l'exécutant doivent se trouver sur le terrain de jeu, hors de la zone des 9 mètres (ligne en pointillée)

- **Coup de pied de pénalité – Cumul de fautes : 5 maximum (uniquement en séniors)**

Les fautes seront comptabilisées par équipe et par match. Au-delà de 5 fautes, chaque faute supplémentaire entraînera un coup de pied de pénalité.

Exécution au sifflet :

- Position du ballon : face au but à 10 m et sans mur (voir illustration).
- Tireur identifié et temps décompté.
- Position des autres joueurs : derrière le ballon à 5 m. Position du gardien : à 5 m minimum du ballon.

Position du ballon lors d'un coup de pied de réparation (pénalty)

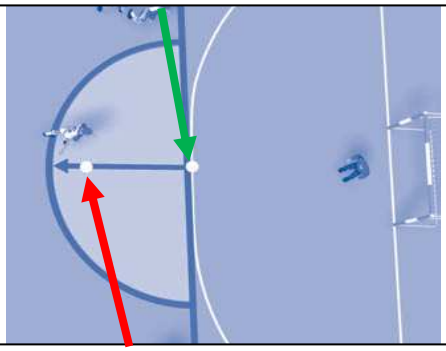

Position du ballon lors d'un coup de pied de pénalité (cumul de faute, **uniquement en Séniors**)

Loi 14 : COUP DE PIED DE REPARATION (Pénalty)

- **Le ballon est placé sur la ligne pleine de la zone face au but.**
- Position de gardien sur la ligne. Tireur identifié. Exécution au sifflet.
- Tous les autres joueurs doivent se trouver derrière les 9 mètres (ligne en pointillée)

Loi 15 : RENTREE DE TOUCHE AU PIED

La rentrée de touche s'effectue exclusivement au pied. Le but ne peut pas être marqué directement sur une rentrée de touche.

La rentrée de touche est accordée :

- Quand le ballon a entièrement franchi la ligne de touche, que ce soit à terre ou en l'air, ou a touché le plafond.
- A l'endroit où le ballon a franchi la ligne de touche.
- A l'équipe adverse du joueur qui a touché en dernier le ballon.

Le ballon :

- **Doit être arrêté et placé sur la ligne de touche, ou légèrement en retrait.**

Le joueur exécutant la rentrée de touche :

- Doit avoir, au moins partiellement, les deux pieds soit sur la ligne de touche soit sur la bande de terrain extérieure à cette ligne au moment de botter le ballon.

Les joueurs de l'équipe défendante :

- **Doivent se tenir au moins à 5 mètres du point où la rentrée de touche est effectuée.**

Exécution :

- **L'exécutant doit procéder au tir dans les 4 secondes à compter de l'instant où il pose le ballon. Il a le droit de demander que le joueur adverse se mette à distance en disant « distance » à l'arbitre.**
- L'exécutant ne doit pas jouer à nouveau le ballon avant que celui-ci n'ait été touché ou joué par un autre joueur.
- Le ballon est en jeu dès l'instant où il a pénétré sur le terrain.

Loi 16 : SORTIE DE BUT

Le dégagement du ballon est la manière de reprendre le jeu après une sortie de but.

Un but ne peut pas être marqué directement sur dégagement du ballon.

Le gardien doit remettre le ballon en jeu de la main dans les 4 secondes.

Le temps est décompté dans les catégories ;

Exécution :

- Le ballon est dégagé de la main d'un point quelconque de la surface de réparation par le gardien de but de l'équipe défendante.
- Les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.
- Le ballon est en jeu dès qu'il est sorti directement de la surface de réparation.

Repasse du ballon d'un partenaire à son gardien :

- U.11, U.13, U.15, U.17 et Séniors : Illimitée mais le gardien doit reprendre et relancer aux pieds. Si reprise à la main : Coup Franc Indirect sur la ligne pleine de la surface de réparation. Le mur se positionne à 5 mètres du ballon.

Loi 17 : COUP DE PIED DE COIN

Un coup de pied de coin sera exécuté lorsque le ballon sort en sortie de but, après que le gardien ou un joueur de l'équipe défendante ait touché le ballon.

Sur un coup de pied de coin :

- Les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir au moins à 5 mètres du ballon jusqu'à ce qu'il soit en jeu.
- Le corner doit être exécuté, ballon arrêté, dans les 4 secondes à compter de l'instant où l'exécutant pose le ballon (sauf pour les U11).
- Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a bougé.
- L'exécutant ne doit pas jouer le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché ou joué par un autre joueur.
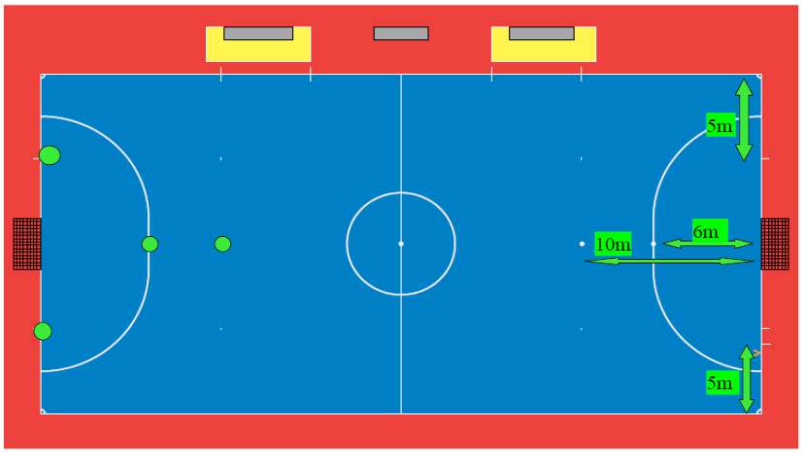
Marquage terrain